

LA RÈGLE DE LA FOI

TOME I

**Le Magistère vivant – La Tradition
Le développement du dogme.**

par

AUGUSTE-ALEXIS GOUPIL, S. J.

Nouvelle édition
à partir de la deuxième édition revue et corrigée de 1931

Éditions Saint-Remi

– 2017 –

Nihil obstat :

G. COURTADE, S. J.

Lector theologiæ.

Lutetiae Parisiorum, die 15^a septembris 1931.

in festo Nativitatis B. V. M.

Imprimatur :

L. BOSSUET,

Can., Cens. libr.

Valle Guidonis, die 17^a septembris 1931.



Du même auteur aux ESR :

LA VRAIE RELIGION, 175 p., 15 €

L'ÉGLISE. Institution – Constitution – Pouvoir, 174 p., 15 €

APOLOGÉTIQUE, 175 p., 15 €

LA RÈGLE DE LA FOI TOME I, 182 p., 15 €

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 Cadillac
www.saint-remi.fr

PRÉFACE.

Le présent traité : **La Règle de la Foi**, prend place logiquement après ceux de *La Vraie Religion* et de *L'Église*. Avec eux il constitue la Théologie fondamentale. Le Christ, après avoir apporté au monde la révélation totale et la religion définitive, a établi son Église pour continuer son œuvre et donner à tous les hommes jusqu'à la fin des temps les moyens de salut. « Allez dans le monde entier, dit-il à ses Apôtres ; prêchez l'évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné. » (Mc. 16¹⁵⁻¹⁶).

Cette parole du Christ contient le germe du présent Traité. Quelle est, en effet, *la règle constitutive* de notre foi, l'objet de notre croyance, sinon *l'évangile*, la parole de Dieu ? Et quelle est encore *la règle directive* de notre foi, le moyen grâce auquel nous arrivera sûrement cette parole de Dieu, qui nous l'expliquera authentiquement, sinon *la prédication apostolique* ? « Allez, prêchez l'évangile ».

Les Apôtres et leurs successeurs, c'est-à-dire les pasteurs légitimes de l'Église, ont donc reçu la mission et le pouvoir d'enseigner à tous les hommes la doctrine du Christ. Cette mission et ce pouvoir constituent *le Magistère authentique*. Ce Magistère est *vivant et perpétuel* ; jusqu'à la fin des siècles, l'Église enseignera l'évangile à toute créature. Ce Magistère authentique, vivant, est aussi *infaillible* par l'assistance de Celui qui l'a fondé et qui lui a promis expressément cette assistance : « Et voici : je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles » (Mt. 28²⁰).

Le Magistère vivant et infaillible enseigne la parole de Dieu ; cette parole il nous la livre de deux manières : oralement et par écrit. *Oralement*, par transmission, par *Tradition vivante* ; il redit sans

interruption ce qu'il a entendu du Seigneur : « J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis. » (1 Cor. 11²³). Le fidèle qui écoute cet enseignement oral du Magistère vivant, est assuré d'entendre le Seigneur lui-même : « Qui vous écoute, m'écoute » (Luc, 10¹⁶). *Par écrit*, sous l'inspiration du Saint-Esprit, l'Église nous livre aussi la parole de Dieu : c'est *l'Écriture*. « Ces choses ont été écrites afin que vous croyiez » (Jo. 20³¹). Tradition et Écriture sont les deux sources de la foi, où le Magistère vivant puise l'enseignement qu'il nous donne.

Ce volume n'est que le premier du *Traité complet*. Il étudie *le Magistère et la Tradition*. Un second volume sera consacré à *l'Écriture* et achèvera l'étude de la Règle de la Foi.

Je me suis efforcé d'exposer le plus clairement possible cette notion si importante du Magistère et de la Tradition. C'est, on le sait, le point où s'est faite la rupture protestante. En rejetant l'autorité du Magistère vivant, Luther devait être fatalement entraîné à toutes les erreurs, et ses disciples, logiquement, à la négation et à l'abandon de la doctrine révélée.

Un appendice notable a été ajouté sur la question intéressante du *Développement du dogme*. Après avoir écarté les erreurs, et dit ce qu'il n'est pas, j'ai essayé de dire précisément ce qu'il est. Le lecteur jugera si j'y ai réussi. En ce cas, je le devrai aux conseils éclairés et au précieux concours que m'a donnés pour ce nouveau volume le savant professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris, le R. P. Georges Courtade, S. J.. Je tiens à lui en exprimer toute ma gratitude.

Paris, 15 septembre 1931,

Auguste-Alexis GOUPIL, S. J.

Cours supérieur de Religion.

LA RÈGLE DE LA FOI

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Objet des précédents Traités. – Créatures de Dieu, nous dépendons de lui totalement. Il est notre premier principe : c'est lui qui nous donne l'être, l'action, la vie ; il est aussi notre fin dernière, car seul il est l'objet qui fait notre béatitude. Connaître cette dépendance essentielle, l'accepter librement avec tous les devoirs qui en découlent, c'est ce qui constitue *la religion, relation morale de l'homme à Dieu*, culte rendu par la créature au Créateur¹.

D'où il suit que *la religion naturelle* sera celle qui honore Dieu conformément à sa nature et à la nôtre, telles que nous les connaissons par *les lumières de la raison*. Cette religion purement naturelle n'a jamais existé. En fait, historiquement, il a plu à Dieu d'élever gratuitement l'homme à un état surnaturel et de le destiner à la vision intuitive et béatifique, de lui révéler aussi les mystères de son essence divine. *La révélation* de rapports si merveilleux entre l'homme et Dieu fonde *la religion surnaturelle*, seule vraie, seule agréée par Dieu.

Préparée dès l'origine du monde et confiée dans ses débuts aux patriarches et aux prophètes, la révélation surnaturelle a reçu toute sa perfection dans l'enseignement de Jésus-Christ, Fils de Dieu : « Après avoir à plusieurs reprises et en diverses manières parlé autrefois à nos pères par les prophètes, Dieu dans ces

¹ Voir le traité de **La Vraie Religion**.

derniers temps nous a parlé par son Fils qu'il a établi héritier de toutes choses et par lequel il a aussi créé le monde » (Heb. 1 1-2). Jésus est l'envoyé du Père, et seul il peut nous le révéler, parce que seul il le connaît : « Personne ne connaît le Père, dit-il lui-même, sinon le Fils et celui à qui le Fils a voulu le révéler » (Mt. 11²⁷). « Personne, dit saint Jean, n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique qui est dans le sein du Père, c'est lui qui l'a fait connaître » (Jo. 1¹⁸). La mission du Christ, en effet, a pour objet de faire connaître aux hommes Dieu et son Christ et la vie éternelle : « Or la vie éternelle, c'est de vous connaître, vous, le seul vrai Dieu, et Jésus que vous avez envoyé comme Christ » (Jo. 17³).

Mais Jésus quitte la terre. Pour continuer son œuvre ici-bas, il choisit douze Apôtres, à qui il confie avec toute sa doctrine toute son autorité : « Tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jo. 15¹⁵). « Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise ; or, celui qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé » (Luc, 10 16) ; écouter les Apôtres, c'est écouter Jésus et c'est écouter Dieu. *L'Église est fondée*, avec Pierre pour base (Mt. 16¹⁸), pour appui (Luc 22³²), pour pasteur (Jo. 21 15-17). Et quand Jésus retourne à son Père, il envoie ses Apôtres « prêcher l'évangile à toute créature, dans le monde entier » (Mc. 16¹⁵), leur promettant son indéfectible assistance : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations..., et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt. 28¹⁸⁻²⁰)

Révélation parfaite de *la Vraie Religion* par le Christ, établissement de son *Église* pour continuer son œuvre et porter à tous la bonne nouvelle du salut, c'est ce que nous avons étudié dans les deux premiers Traités de la *Théologie Fondamentale*¹.

¹ Voir les deux volumes : **La Vraie Religion, L'Église**

Objet du présent Traité. – C'est donc l'Église qui a reçu l'enseignement du Christ et la mission de le transmettre à tous les hommes jusqu'à la fin des temps. Par quels moyens ? Le Christ les lui marque : « Allez, dit-il, dans le monde entier ; prêchez l'évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné » (Mc. 16^{15,16}). *La prédication apostolique* sera l'instrument providentiel pour offrir à tous le salut. Ce que nous devons croire, c'est l'évangile, c'est la parole du Christ : voilà *la règle constitutive de notre foi*¹ ; et le moyen, l'instrument qui nous apporte et nous explique la parole du Christ, c'est la prédication apostolique : voilà *la règle directive de notre foi*.

Mais cette prédication apostolique, où la trouverons-nous ? s'est-elle tue avec le dernier des apôtres ? Or il est certain que Dieu veut le salut de tous les hommes, et, sans la foi à la parole du Christ, il n'y a pas de salut. Où donc les hommes, à travers les âges, iront-ils chercher les paroles de la vie éternelle, celles de Jésus redites par ses apôtres ? Les découvriront-ils, par le moyen de discussions critiques, dans les livres et autres documents de ce genre ? ou bien, comme à l'origine, les apprendront-ils de maîtres vivants autorisés ?

Nous répondons que l'ordre donné par le Christ de prêcher l'évangile dans le monde entier à toute créature, demeure et demeurera toujours agissant : « Enseignez toutes les nations... ; je suis avec vous jusqu'à la fin du monde » (Mt. 28¹⁸⁻²⁰). *La prédication apostolique ne cesse pas ; le magistère vivant ne meurt pas*. C'est et ce sera toujours par une tradition vivante que l'évangile

¹ On dit parfois : *règle objective*, parce que la parole du Christ est l'objet que nous devons croire.

parviendra au monde entier. Les Apôtres vivent dans leurs successeurs ; leur voix parle toujours ; toujours le Christ est avec eux, les assistant et garantissant leur enseignement.

La prédication apostolique, la prédication ecclésiastique qui la continue, tel est donc le moyen voulu de Dieu pour faire connaître au monde la « parole du salut » (Act. 13²⁶).

Nous savons bien de qui les Apôtres la tenaient : de Dieu par Jésus-Christ : « Ils étaient à vous, dit-il à son Père, et vous me les avez donnés ; et ils ont gardé votre parole... Les paroles que vous m'avez données, je les leur ai données ; et ils les ont reçues, et ils ont vraiment reconnu que je suis sorti de vous, et ils ont cru que c'est vous qui m'avez envoyé » (Jo. 17⁶⁻⁸). Mais cette « parole du Père », c'est-à-dire tout le trésor de la révélation, comment se conserve-t-elle au cours des siècles ? L'Église doit prêcher l'évangile ; soit, mais où le trouve-t-elle ? Où repose ce trésor confié par le Christ ? *Il repose dans le cœur et la mémoire de l'Église.* Des apôtres jusqu'à nous, une Tradition ininterrompue et fidèle conserve et transmet ces vérités révélées. Une succession continue de maîtres qui enseignent et de disciples qui apprennent, se passe le vivant flambeau de la doctrine. Ce que Paul disait aux premiers chrétiens, ses disciples : « J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis » (1 Cor. 11²³), l'Église le répète d'âge en âge : Je vous transmets ce que j'ai appris du Seigneur. Le siège de l'intégrale vérité révélée c'est aujourd'hui, comme à l'origine, la mémoire fidèle de l'Église du Christ. Elle « garde la parole de Dieu », ce qu'elle croit c'est ce que nous devons croire : « Mon Dieu, je crois fermement *tout ce que croit et enseigne la sainte Église* parce que c'est vous qui le lui avez révélé » (*Formule de l'acte de foi*).

Cette divine Église qui conserve en son cœur le trésor de la foi, qui *a appris du Seigneur* toute la vérité révélée, est aussi celle qui *par l'esprit du Seigneur a compris* tout le sens de la vérité révélée.

Jésus le lui a promis : « Et moi je prierai le Père, et il vous donnera un autre Paraclet, pour qu'il demeure toujours avec vous ; c'est l'Esprit de vérité... Le Paraclet, l'Esprit-Saint que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit... Quand le Paraclet, l'Esprit de vérité sera venu, il vous guidera dans toute la vérité » (Jo. 14 16,26, 15 13). Et pour que l'Église pût tirer « de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes » (Mt. 13⁵²), Jésus lui donne la possession et l'intelligence des antiques Écritures « Alors il leur [aux Apôtres] ouvrit l'esprit pour comprendre les Écritures » (Luc. 24⁴⁵). Dépositaire de la vérité révélée, l'Église en est aussi l'interprète authentique ; elle est la règle directive de notre foi, dont la parole de Dieu est, nous l'avons dit, la règle constitutive.

« Prêcher la parole » (2 Tim. 4²), « être tout entier à la prière et au ministère de la parole » (Act. 6⁴), tel est le rôle des Apôtres et de leurs successeurs. Est-ce à dire que le Christ ait refusé ou interdit à son Église le secours de l'écriture ? Assurément non ; toute mémoire humaine est faillible, et la Providence qui ne prodigue point inutilement les miracles, voulait que son Église employât, elle aussi, pour conserver le dépôt de la foi, les moyens que suggère la nature essentiellement sociable et éduicable de l'homme. Après la parole, le principal moyen est *l'écriture*. L'Esprit-Saint a donc *inspiré à l'Église des livres sacrés* où s'est exprimée, du moins partiellement, la doctrine vivante au cœur des Apôtres. Ces livres inspirés, œuvres de l'Esprit divin principalement, sont vraiment et réellement la parole de Dieu, source pure où l'Église puise pour enseigner la foi ; ils sont aussi l'œuvre de l'Église qui les a écrits sous l'inspiration de l'Esprit ; c'est à elle qu'ils appartiennent ; c'est à elle qu'il en faut demander la parfaite intelligence. – Enfin la parole de Dieu que prêche

l'Église est consignée dans des livres, des documents humains qui conservent la doctrine chrétienne, et deviennent à leur tour des témoins de cette doctrine, et un très utile secours pour le Magistère vivant. Il y reconnaît son trésor de famille et y puise ses propres richesses. Parmi ces ouvrages, *les écrits des Pères de l'Église* tiennent un rang à part. Sans doute ils ne sont pas, comme les Écritures, divinement inspirés, ils ne sont pas formellement la parole de Dieu ; mais ils ont été providentiellement élaborés pour le bien de la société chrétienne. Le Magistère vivant reconnaît en eux les témoins autorisés de *la Tradition*.

Nous pouvons maintenant définir *l'objet de ce Traité* : ce sera la vérité révélée considérée, non en elle-même et dans son contenu, mais dans sa durée parmi les hommes et son passage d'une génération à l'autre ; c'est *la conservation et la transmission de la doctrine du salut*, du dépôt de la foi ; c'est la façon dont l'Église toujours vivante réalise le vœu de Paul à son disciple Timothée : « *Depositum custodi* ; ô Timothée, garde le dépôt [que je t'ai confié], en évitant les discours vains et profanes, et tout ce qu'oppose une science qui n'en mérite pas le nom. ; quelques-uns, pour en avoir fait profession [de cette fausse science], ont erré dans la foi » (1 Tim. 6 20-21).

Question préalable. – Avant de chercher comment s'est conservée et transmise la doctrine du Christ, il nous faut répondre à la question préalable le Christ a-t-il enseigné une doctrine ? et, à supposer qu'il en ait enseigné une, a-t-il voulu qu'elle se conservât et fut transmise intacte à la postérité ?

Si, en effet, le Christ n'a point été un Maître de science religieuse et n'a rien révélé, s'il n'a été qu'un homme très pieux, dont l'exemple fût sans doute remarquable, mais sans plus, notre étude n'a pas d'objet. Il n'y a pas lieu de se demander comment

s'est conservé et transmis un dépôt qui n'existe pas. Et de même, si le Christ n'a pas eu l'intention d'enseigner la postérité, inutile de chercher les moyens qu'il aurait dû prendre pour atteindre un tel but. La théologie tout entière s'évanouit, aussi bien que l'objet du Magistère et de la Tradition. Il nous faut donc d'abord vider ce débat ; nous le ferons par les deux propositions suivantes.

1^{ère} Proposition : Jésus-Christ « est venu de Dieu comme docteur » (Jo. 3²), pour enseigner à ses disciples une doctrine qu'ils devraient croire.

Adversaires. On peut s'étonner qu'il y en ait. La proposition énoncée paraît si évidemment vraie qu'il n'y a pas lieu d'insister. De fait pendant près de dix-huit siècles nulle contestation ne s'était élevée à ce sujet. Avec les incroyants la controverse portait sur les titres que le Christ pouvait avoir pour réclamer notre soumission intellectuelle à sa parole. Ainsi Jésus ayant dit aux Juifs : « L'œuvre que Dieu vous demande, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé » ; ceux-ci répliquaient : « Quel miracle faites-vous donc, afin que nous le voyions et que nous croyions en vous ? » (Jo. 6²⁹⁻³⁰). On ne contestait pas qu'il réclamât la foi ; on lui demandait d'établir son droit à être cru. – Avec les hérétiques, autre était la discussion ; il s'agissait de savoir quelle était la doctrine du Christ, quelles vérités précisément il avait enseignées.

Et, de fait, que le Christ se soit présenté au monde comme un Maître, un prophète ; qu'il soit venu rendre témoignage à la vérité, apporter aux hommes une doctrine de salut inconnue jusqu'à lui ; et qu'il ait exigé de ses disciples la foi à cette doctrine, est-il possible d'en douter ?

Cependant voici que vers la fin du XVIII^e siècle *Protestants piétistes et Philosophes déistes* se rencontrent et s'unissent pour refuser

au Christ ce rôle de docteur et ramener sa religion à une simple morale. Sarcastique, *Voltaire* écrivait : « Votre Maître n'a jamais annoncé que le sacrement était le signe visible d'une chose invisible... Il a dit : Aimez Dieu et votre prochain. Tenez-vous-en là, misérables ergoteurs. Prêchez la morale et rien de plus » (Diction. philos., art. Morale). *J.-J. Rousseau*, dans la Profession de foi du Vicaire savoyard, professe, avec plus d'étalage de sensibilité, les mêmes théories.

Au milieu du siècle dernier, *Renan* reprenait et vulgarisait cette idée : « Jésus n'est pas un fondateur de dogmes, un faiseur de symboles ; c'est l'initiateur du monde à un esprit nouveau... Jésus a fondé la religion absolue, n'excluant rien, ne déterminant rien, si ce n'est le sentiment... On chercherait vainement une proposition théologique dans l'Évangile. Toutes les professions de foi sont des travestissements de l'idée de Jésus » (Vie de Jésus, ch. 28).

Mais c'est surtout *le protestantisme libéral* (c'est-à-dire incroyant), et, à sa suite, *le modernisme* qui ont parfait le système. *Harnack*, *A. Sabatier*, *Loisy* en sont les principaux artisans. Voici le résumé de leur théorie : Jésus l'est que le prédicateur de la religion de l'esprit, l'initiateur de la vraie piété. Il n'a rien enseigné ; il a seulement exhorté les hommes à aimer Dieu, comme des fils aiment un Père. Il s'est dit l'envoyé de Dieu, et à bon droit, parce qu'il avait la conscience intime d'avoir trouvé Dieu en son cœur, par, l'amour, et d'avoir ouvert aux autres le même chemin. De soi-même Jésus n'a promulgué aucun dogme. Héritier des dogmes peu nombreux de l'antique religion juive, il ne les a pas répudiés, il s'en est simplement servi pour revêtir sa propre prédication. Mais ils n'ont aucune importance et peuvent être répudiés sans dommage ; ils sont dans l'Évangile la partie humaine, accessoire, caduque ; la partie divine, originale, essentielle et durable, c'est l'expérience, réalisée premièrement par Jésus, et que nous avons

aussi à réaliser, l'expérience de la paternité divine. Bien plus, il y a une opposition foncière entre l'Évangile et toute dogmatique figée, rigide : la religion de l'esprit exclut les religions d'autorité. « L'Évangile, écrit *A. Sabatier*, n'était d'abord qu'une invitation toute morale, une expérience, une consolation proposée à chacun ; à la fin [on en a fait] une doctrine imposée » (Esquisse... I. 3, ch. 1, n. 4). Et *M. Loisy* : « On ne veut pas dire que Jésus ait professé un corps de doctrine... Jésus poursuivait une œuvre, non la diffusion d'une croyance » (Évang. Synopt. Introd.).

Dans le Décret du 3 juillet 1907, *Lamentabili*, le Saint-Office a condamné cette fausse théorie, qu'il résume bien en ces termes : « Le Christ n'a pas enseigné un corps déterminé de doctrine, applicable à tous les temps et à tous les hommes ; mais plutôt il a inauguré un mouvement religieux adapté ou adaptable aux divers temps et lieux »

(T. 216, b. 59).

Preuves. A quel point le système protestant-libéral et moderniste contredit la vérité évangélique, nous le montrerons brièvement par l'étude de l'évangile de saint Jean et des évangiles synoptiques.

A. L'évangile de saint Jean. Sur le sujet qui nous occupe, deux conclusions s'en dégagent nettement : le Christ se présente manifestement comme docteur ; une doctrine religieuse très riche s'exprime dans tout l'évangile.

I. Le Christ se présente manifestement comme docteur. Il est venu dans le monde afin de communiquer aux hommes la doctrine qu'il a reçue de son Père ; aussi exige-t-il de ses disciples une croyance, une foi qui n'est pas seulement une pieuse affection du cœur, mais qui comporte essentiellement une adhésion de l'esprit. Les textes sont innombrables ; citons-en quelques-uns.

a) Jésus est la lumière : « La lumière, la vraie, celle qui éclaire tout homme, venait en ce monde » (Jo. 1⁴⁻⁹). « Je suis la lumière du monde,... Je suis venu dans le monde comme une lumière, afin que celui qui croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres » (ib. 8¹², 12⁴⁶). – Jésus est « la vérité » (ib. 14⁶) ; « la grâce et la vérité sont venues par lui » (1¹⁷). Il est un témoin de Dieu : « Dieu, personne ne le vit jamais ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, c'est lui qui nous l'a fait connaître » (1¹⁸) et encore : « Moi, je dis ce que j'ai vu chez le Père » (8³⁸). « Je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité » (18³⁸).

b) Jésus a été envoyé pour annoncer aux hommes la doctrine de son Père : « Ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé » (7¹⁶). « Celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu » (3³⁴). « Les paroles que vous m'avez données, je les leur [à mes disciples] ai données » (17⁸).

c) Il exige, en retour de sa parole, la foi, la foi dogmatique, celle qui adhère avec certitude à la parole entendue et à cause de l'autorité de celui qui parle. Nos adversaires prétendent que la foi dont parle l'évangile est une foi-confiance, un pur mouvement du cœur. Cette prétention est insoutenable. Notons que saint Jean n'emploie pas le mot foi, *πίστις*, dans son évangile ; en revanche le mot *πιστεύειν*, croire, revient près de cent fois, avec le sens complexe de croire et de se confier. Ces deux significations y sont presque inséparables ; mais, s'il s'agit d'une vérité attestée, c'est l'idée de croyance qui domine ; s'il s'agit de promesse, l'idée de confiance l'emporte : c'est le sens de Jésus, s'adressant à Marthe : « Ne vous ai-je pas dit que, si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ? » (Jo. 11^{4c}). D'ailleurs, là même où l'idée de confiance apparaît en relief, la croyance est à l'arrière-plan, surtout n'est jamais exclue. – Quant à l'idée de croyance, de foi intellectuelle, nombreux sont les passages d'où elle ressort clairement. C'est ce

qui a lieu toutes les fois que *l'objet* de la foi est la mission du Christ : « Le Père vous aime, parce que vous avez cru que je suis sorti du Père et je suis venu dans le monde » (16²⁷ ; voir aussi 149-50 178, 20^{29,31}, etc.) ; quand *le motif* de la foi est le témoignage du Père, la Vérité infinie : « Celui qui croit au Fils de Dieu a ce témoignage [de Dieu] en lui-même ; celui qui ne croit pas Dieu, le fait menteur, puisqu'il n'a pas cru au témoignage que Dieu a rendu à son Fils » (I Jo. 5¹⁰) ; toutes les fois, aussi, que Jésus accomplit ses miracles *en signe de la vérité* de sa parole : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais, si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres » (10³⁷⁻³⁸)¹. – Remarquons enfin cette expression si fréquente, « croire en Jésus ». *Croire en quelqu'un*, c'est accepter comme vrai ce que cette personne affirme *de soi-même*, car, par cette expression, on indique que la personne qui réclame la foi est elle-même l'objet de la foi ; ainsi Jésus est l'objet de son enseignement ; il atteste son origine, sa nature, sa mission ; il se présente comme le Christ, le Fils unique. Il est remarquable aussi que cette formule, croire en quelqu'un, n'est employée que de Dieu et de Jésus : « Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi » (Jo. 14¹).

II. Le 4^e évangile renferme une très riche doctrine. Dans le Prologue (1¹⁻¹⁸), l'évangéliste nous en présente un abrégé ; au cours du livre, Jésus lui-même, dans ses discours, l'expose magnifiquement. Toute cette doctrine se rapporte à Dieu, à l'Esprit-Saint, à l'Incarnation qui est l'idée centrale du livre, à la Rédemption, aux Sacrements, à l'Église, etc. Sans doute le 4^e évangile est aussi l'histoire du Christ, mais il en est plus encore la théologie. Il complète les évangiles antérieurs, surtout

¹ Voir le Traité de **La Vraie Religion**, p. 113-114.

doctrinalement. Jean a voulu nous faire participer à « ce qu'il avait entendu, ce qu'il avait vu, ce qu'il avait contemplé et touché du Verbe de vie » (1 Jo. 1¹). C'est pourquoi les plus anciens Pères l'ont surnommé « le Théologien ».

B. *Les évangiles synoptiques*. Les rationalistes ne nient pas cette richesse doctrinale du 4^e évangile ; ils nient qu'elle soit l'enseignement de Jésus. L'évangile johannique, disent-ils, ne diffère pas seulement des évangiles synoptiques par le ton, les nuances, la profondeur ; il s'y oppose, il est inconciliable avec eux ; le portrait qu'il a peint de Jésus, Fils de Dieu, ne ressemble point à celui que les synoptiques ont tracé de Jésus, fils de l'homme ; le Maître des paraboles n'est point le Docteur qui enseigne à Jérusalem dans les parvis du Temple. D'ailleurs l'auteur du 4^e évangile est un inconnu, « un croyant qui ne semble pas avoir eu le moindre souvenir personnel de ce que furent la vie, l'enseignement et la mort de Jésus ; un mystique qui exprime ses expériences ; un théologien étranger à toute préoccupation historique » (*Loisy*)¹.

En réalité, les évangiles synoptiques nous amènent aux mêmes conclusions que Jean.

I. Chez eux aussi, Jésus se présente et s'impose comme un Maître, comme le seul Maître : « Qu'on ne vous appelle pas non plus Maître ; car vous n'avez qu'un Maître, le Christ » (Mt. 23¹⁰, voir aussi 10²⁴⁻²⁷ ; 26¹⁸) ; et c'est un Maître qui enseigne avec autorité : « Le peuple était dans l'admiration de sa doctrine. Car il enseignait comme ayant autorité et non comme leurs Scribes et les Pharisiens » (ib. 7²⁸⁻²⁹). C'est qu'il est l'envoyé de Dieu, un

¹ On remarquera l'audace de ces affirmations. Le lecteur en trouvera la réfutation, qui relève de la critique biblique, dans l'ouvrage de M. *Lepin* : *L'origine du 4^e évangile* (Paris. Letouzey), ou dans l'Introduction du Commentaire de saint Jean, par le *Père Lagrange* (Paris, Gabalda).

prophète, le Christ, le Fils même de Dieu (Luc 10²²). Aussi il réclame la foi (dogmatique) à sa parole : « Qui croira sera sauvé ; qui ne croira pas sera condamné » (Mc. 16¹⁶). Comme dans le 4^e évangile, chez les synoptiques, la foi est confiance et croyance ; comme chez saint Jean, l'objet de la foi c'est principalement ces vérités dogmatiques : que Jésus est le Messie, le Fils de Dieu, le Sauveur ; et le fondement de la foi, ce sont les prophéties accomplies en Jésus et les miracles opérés par lui.

II. Sans doute, chez les synoptiques, la prédication du Christ est plus morale que dogmatique. Ces évangiles en effet nous font surtout connaître sa prédication en Galilée, à un peuple de paysans, de pêcheurs. Ils nous montrent Jésus dans sa vie humble, au milieu des petits qu'il instruit au moyen des proverbes, des paraboles. Jean, au contraire, nous le représente principalement dans ses entretiens avec les scribes, les lettrés, les docteurs de la loi, à Jérusalem (Jo. ch. 3, 5, 7-13). Doit-on s'étonner que le langage, les sujets traités soient bien différents ?

Il est d'ailleurs illégitime *d'opposer* la prédication morale de Jésus à sa prédication dogmatique ; et toutes les deux sont objet de foi. Préceptes et dogmes s'entretiennent : toute vérité spéculative est ordonnée à la vie morale (voir Paul aux Philippiens 2⁵⁻¹¹), et tout précepte naît d'une vérité. La morale s'appuie partout sur le dogme, et partout le dogme fleurit en morale.

Il est inexact aussi de prétendre que les Synoptiques ignorent ou taisent les vérités dogmatiques. Il n'y a rien d'essentiel en saint Jean qui ne se trouve aussi chez eux ; tout ce que le 4^e évangile déclare explicitement, ils le contiennent implicitement ; la Christologie est la même chez eux et chez lui. Seulement, Jean, dans le recul des années, voit mieux les perspectives des mystères divins ; il a pu, mieux que ses prédécesseurs, méditer à loisir et

pénétrer la profondeur des paroles de Jésus. En nous les rapportant, il projette sur elles une lumière plus vive, il nous les offre richement déployées.

Enfin, et ceci est caractéristique, chez les Synoptiques comme chez saint Jean, le Christ ne saurait être séparé de sa doctrine. Les mystères de sa nature, de sa mission en ce monde, se traduisent, ici et là, par sa vie, sa conduite, comme par sa parole. Chez les Synoptiques, comme chez saint Jean, le Christ se montre à nous avec la même autorité de Docteur, la même assurance de Maître de toutes choses ; il réclame même dévouement, même obéissance, même amour total pour sa personne ; il est, non pas le serviteur à la façon des anciens prophètes, mais le Fils dans la maison de son Père. C'est bien le même et unique Christ, dont ses auditeurs disaient les uns avec scandale et colère, les autres avec un étonnement soumis : « Tu te fais Dieu » (Jo. 10³³).

Concluons donc avec la plus entière certitude que le Christ est bien, comme la Tradition chrétienne l'a toujours cru inébranlablement, le révélateur des mystères divins, « le Maître venu de la part de Dieu » (Jo. 3³), pour confier à ses Apôtres, à son Église, le dépôt total de la vérité : « Ils savent à présent que tout ce que vous m'avez donné vient de vous ; car les paroles que vous m'avez données, je les leur ai données ; et ils les ont reçues, et ils ont vraiment reconnu que je suis sorti de vous, et ils ont cru que c'est vous qui m'avez envoyé. » (Jo. 17⁷⁻⁸).

II^e Proposition : Le Christ veut que tous les hommes croient à sa doctrine ; il veut donc aussi que cette doctrine se conserve inaltérée et, soit prêchée au monde jusqu'à la fin des temps.

Le Christ, nous l'avons montré, est venu enseigner au monde la vérité. Or, il veut aussi que tous les hommes se sauvent par la

connaissance et la profession de cette vérité. Il veut donc nécessairement que la vérité évangélique se conserve pure et soit prêchée entière à tous les hommes jusqu'à la fin du monde. Si telle est bien la volonté du Christ, il n'a pas pu abandonner l'intégrité de son évangile aux hasards de l'oubli et de l'erreur ; il a pris les moyens propres à la conservation et à la transmission de la vérité. Il est donc légitime de chercher à connaître ces moyens, cette règle de la foi, ces canaux qui, du Christ jusqu'à nous, amènent les eaux pures de la révélation.

Adversaires. Ce ne sont pas les premiers Réformateurs du XVI^e siècle, ni leurs disciples fidèles, les protestants orthodoxes. Ils admettent comme nous la nécessité d'accepter intégralement le pur évangile. Ce ne sont pas non plus les rationalistes, ni les protestants libéraux ; ceux-ci nient radicalement que Jésus ait jamais songé à perpétuer sa mission. Le Christ, pensent-ils, partageait l'exclusivisme juif et ne s'est point préoccupé du salut des Gentils ; d'autre part, il croyait la fin du monde prochaine et n'a pu penser à faire durer sa prédication¹.

Notre démonstration est dirigée contre ces protestants nombreux, partisans d'une orthodoxie mitigée, entre la stricte doctrine de Luther et de Calvin et le rationalisme destructeur : *Latitudinaristes* de toutes nuances, trop souvent voisins de l'indifférentisme. Voici leur position : Il n'importe pas au salut de s'attacher à telle ou telle confession ; toutes sont également vraies, ou également fausses ; aucune n'a conservé, ni ne pouvait conserver intacte la doctrine du Christ. Qu'a-t-il, d'ailleurs, lui-même exactement pensé et voulu ; on peut là-dessus se former une opinion, non une certitude. Soyons chrétiens, cela suffit. Distinguons dans l'Évangile *les vérités fondamentales* des vérités

¹ Voir la réfutation de ces erreurs dans le Traité de **L'Église**, p. 5-12 et 63-64.

accessoires ; tenons fermement les premières, et nous serons sauvés.

On reconnaît la théorie des Articles fondamentaux, chère à *Jurieu*¹. Malheureusement, jamais les Synodes nationaux des divers pays protestants n'ont pu s'entendre ni sur l'objet, ni sur le nombre de ces articles fondamentaux ! *John Wesley*, fondateur des Méthodistes, n'en admet plus qu'un : la justification et le salut par le Christ : « les autres dogmes, dit-il, vrais ou faux, sont sans importance ». *Kattenbusch* renchérit : il n'est pas même nécessaire qu'on s'entende sur les idées, pourvu qu'on use des mêmes mots. *Auguste Sabatier* pousse jusqu'aux extrêmes ; et estime qu'on peut être chrétien et sauvé sans confesser Jésus personnellement, sans même croire en Dieu, au sens traditionnel du mot ! C'est l'effondrement de toute croyance.

Preuve. Le Christ ordonne expressément que son Évangile soit prêché à toutes les nations jusqu'à la fin du monde et il exige, sous peine de condamnation, que tout homme écoute et reçoive avec foi ses paroles : « Allez par tout le monde, et prêchez l'évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné » (Mc. 16¹⁵⁻¹⁶ ; voir aussi Mt. 28¹⁸⁻²⁰). Le fait est si clair que nos adversaires ne le contestent pas. Or, disons-le, l'évangile que Jésus ordonne ainsi de prêcher et de croire, c'est *son évangile intégral*, c'est, sans aucune altération ni diminution, *toute la doctrine* qu'il a révélée. Mais, c'est cela précisément que nos adversaires refusent d'admettre, s'adjudgeant le droit de *choisir* les vérités qu'ils croiront. Montrons donc que l'idée même d'un choix est arbitraire et contraire à la volonté du Christ.

¹ Voir le Traité de **L'Église**, p. 22-23.

PRÉFACE	3
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE	5
PREMIÈRE PARTIE. LE MAGISTÈRE VIVANT	23
CHAPITRE PREMIER EXISTENCE DU MAGISTÈRE VIVANT AUTHENTIQUE.	23
CHAPITRE II NÉCESSITÉ DU MAGISTÈRE VIVANT.	39
CHAPITRE III INFAILLIBILITÉ DU MAGISTÈRE VIVANT	47
CHAPITRE IV L'EXERCICE DU MAGISTÈRE.	61
CHAPITRE V OBJET DU MAGISTÈRE VIVANT.	69
DEUXIÈME PARTIE LA TRADITION	92
PRÉLIMINAIRES	92
CHAPITRE PREMIER LA TRADITION, SOURCE DE LA RÉVÉLATION.....	95
CHAPITRE II LES MONUMENTS DE LA TRADITION EN GÉNÉRAL	107
CHAPITRE III DES MONUMENTS DE LA TRADITION EN PARTICULIER.....	117
CHAPITRE IV L'ACCORD DU PEUPLE CHRÉTIEN.	135
APPENDICE LE DÉVELOPPEMENT DU DOGME	139
CHAPITRE PREMIER LA NATURE DU DOGME	140
CHAPITRE II DÉVELOPPEMENT DU DOGME. – LE FAIT.	146
CHAPITRE III LE DÉVELOPPEMENT DU DOGME. – CE QU'IL N'EST PAS.	154
CHAPITRE IV LE DÉVELOPPEMENT DU DOGME. – CE QU'IL EST.	165
CHAPITRE V CAUSES ET MOYENS DU PROGRÈS DOGMATIQUE.	178